



Bilan – Région Languedoc-Roussillon

| | | | |
|---|---|---|--|
| Population au 01/01/2014 | 2 757 558 | | |
| Economie | | | |
| PIB 2013 | <i>Montant brut (en M €) 67 361</i> | <i>Montant par hab. (en €) 24 556</i> | <i>Évolution depuis 2000 (en %) + 0,5 %</i> |
| Emploi 2013 | <i>Niveau d'emploi 958 864 emplois</i> | - | <i>Évolution depuis 2000 (en %) + 16,1 %</i> |
| Taux de chômage 2014 | <i>En % 14 %</i> | - | <i>Évolution depuis 2000 +1,1 pts</i> |
| Dépenses (2013) | <i>Montant brut (en M €)</i> | <i>Montant par hab. (en €)</i> | <i>Évolution depuis 2009 (en %)</i> |
| Budget (dépenses réelles totales) | 1 175,6 | 428 € | + 19 % |
| Dépenses d'investissement (hors dette) | 477,9 | 174 € | + 26 % |
| Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en %) | | | 42,9 % |
| Recettes (2013) | <i>Montant brut (en M €)</i> | <i>Montant par hab. (en €)</i> | <i>Évolution depuis 2009 (en %)</i> |
| Recettes fiscales | 475,0 | 173 | 0% |
| Dotations et subventions | 500,6 | 182 | + 15% |
| Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %) | | | 19,7 % |
| Dette et financement (2013) | <i>Montant brut (en M €)</i> | <i>Montant par hab. (en €)</i> | <i>Évolution depuis 2009 (en %)</i> |
| Encours de la dette | 944,2 | 344 | + 92 % |
| Capacité de désendettement (dette/ épargne brute), (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée | | | 4,0  |

Source : INSEE, comptes administratifs de la collectivité, calculs du chiffréur.



Table des matières

| | |
|--|---|
| Démographie, emploi, atouts économiques..... | 2 |
| Economie : structure et dynamiques..... | 3 |
| Territoire et infrastructures | 4 |
| Les dépenses | 5 |
| Les recettes..... | 7 |
| L'endettement | 8 |

Démographie, emploi, atouts économiques

La Région Languedoc-Roussillon est la région la plus attractive de France sur le plan démographique. Cette attractivité ne dissimule pas une situation sociale particulièrement fragile.

Une région attractive tournée vers la Méditerranée

La population de la région se concentre dans un couloir littoral de 20 kilomètres où se situent la plupart des agglomérations. La densité dans l'intérieur des terres est très inférieure à la moyenne nationale, avec de vastes zones quasi-désertes comme la Lozère au nord, la Montagne noire à l'ouest où la partie pyrénéenne au sud.

La région connaît l'accroissement démographique le plus important de France métropolitaine, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,3% sur la dernière décennie. L'ensemble des aires urbaines sont concernées. L'agglomération de Montpellier est ainsi la plus dynamique au niveau national : sa population a triplé au cours des cinquante dernières années.

Des inégalités importantes

La région Languedoc-Roussillon est la deuxième région la plus pauvre de France. La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté s'établit en 2011 à 19,6%, proche du Nord-Pas-de-Calais (19,7%) et très supérieure à la moyenne nationale (14,3%).

Parmi les dix départements où le taux de pauvreté est le plus fort, quatre appartiennent à la région Languedoc-Roussillon (l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales et l'Aude, deuxième département le plus pauvre après la Seine-Saint-Denis). De nombreux territoires, à la fois urbains (Béziers, Narbonne, Perpignan) et ruraux (plaine de l'Hérault, vallée de l'Aude) apparaissent fragilisés.



La conjoncture économique dégradée ne permet pas d'expliquer à elle seule ce phénomène, qui a des racines plus profondes. Historiquement, la région Languedoc-Roussillon a été peu touchée par l'industrialisation. Elle est longtemps restée une région agricole, notamment viticole, marquée par les crises ; l'exemple le plus connu étant la révolte des vigneronnes de 1907.

Conséquence directe du dynamisme régional et de la persistance de la pauvreté, les inégalités de revenus sont fortes : les 10% des foyers les plus favorisés sont 8,5 fois plus riches que les 10% les moins favorisés. Ce rapport est le deuxième le plus fort de France après la Corse. À titre de comparaison, ce même rapport s'établit à 5,8 en Bretagne.

Une situation très dégradée en matière d'emploi

La croissance économique constatée sur les dernières années ne se traduit pas par une embellie en matière d'emploi. Au 1^{er} trimestre 2015, le taux de chômage en Languedoc-Roussillon atteint 14,2%, contre 10% en France métropolitaine. Ce taux est le plus élevé des régions françaises et ne s'explique pas seulement par les crises récentes.

Depuis 1982, le taux de chômage de la région Languedoc-Roussillon se situe, en moyenne, 3,4 points au-dessus de la moyenne nationale. Cet écart s'est accru ces dernières années.

L'ensemble du territoire régional est concerné par cette situation dégradée, à l'exception notable de la Lozère, qui connaît un taux de chômage très faible, à 5,9% au dernier trimestre 2014. À l'inverse, le bassin d'emploi d'Agde-Pézenas, est celui où le taux de chômage est le plus fort (18%).

Economie : structure et dynamiques

La région Languedoc-Roussillon se caractérise par un faible PIB par habitant mais par une croissance du PIB supérieure à celle de la France. Cette situation est atypique par rapport aux tendances nationales qui montrent un décrochage des régions présentant les PIB par habitant les plus faibles (Limousin, Lorraine ou Franche-Comté par exemple).

Entre 2000 et 2012, le PIB de la région a progressé de 1,8% par an en moyenne, contre 1,2% en France. La région ayant connu dans le même temps un fort accroissement démographique, le PIB par habitant ne progresse en Languedoc-Roussillon que de 0,5% par an en moyenne, un chiffre identique à celui de la France.

Cette croissance joue un rôle de rattrapage dans la mesure où le PIB par habitant dans la région (24 556€ en 2013) est le quatrième plus faible de France. Sur ce point, la situation de Languedoc-Roussillon se rapproche de celle de la Corse.



Une région tirée par l'économie présentielle

Le poids de l'industrie en Languedoc-Roussillon est l'un des plus faibles de France, avec 9% de la valeur ajoutée, contre 14% au niveau national. La région ne possède pas de grands bassins industriels et compte peu de grands établissements susceptibles d'entraîner un réseau de sous-traitants et de services.

En conséquence, le poids des petites entreprises est fort. Seuls 24,5% des salariés du secteur marchand travaillent dans une grande entreprise (plus de 5 000 personnes) contre 32 % au niveau national. À l'inverse, 29% des effectifs du secteur marchand travaillent dans des micro-entreprises en Languedoc-Roussillon, contre 19% au niveau national.

L'écart de croissance de la région par rapport à la France s'explique essentiellement par le dynamisme de l'économie présentielle, c'est à dire de l'économie liée à la présence d'habitants et de touristes (distribution, activités de loisirs, services publics).

La région connaît un important essor des créations d'entreprises. Depuis 1993, elle est la première en France dans ce domaine. Il s'agit principalement de petites structures liées à l'économie présentielle, dans le domaine du commerce, de l'artisanat ou de la restauration.

Territoire et infrastructures

La région Languedoc-Roussillon devrait accueillir 500 000 à 800 000 nouveaux habitants dans les vingt prochaines années, d'après les projections de l'InseeE. Elle est ainsi, comme la région Midi-Pyrénées, confrontée à des défis liés aux infrastructures, que ce soit en matière de transport ferroviaire ou d'accès à l'eau. Ces projets entrent directement dans le champ d'action du Conseil régional.

Un projet ferroviaire ambitieux mais porteur de risques financiers

Le prolongement de la ligne à grande vitesse de la vallée du Rhône vers l'Espagne est à l'étude depuis le début des années 1990. Ce projet est autant lié à l'intérêt de créer un axe ferroviaire vers l'Espagne qu'au besoin d'accompagner le dynamisme démographique de la région.

Ce projet consiste en trois tronçons : le tronçon Perpignan - Figueras ouvert en 2010, le contournement ferroviaire Nîmes - Montpellier, dont la mise en service est prévue en 2017, et le tronçon Montpellier - Perpignan, qui en est encore au stade des études et des acquisitions foncières et qui pourrait voir le jour entre 2022 et 2025. La région est engagée financièrement dans ces projets. Elle a par exemple signé en 2012 une convention de financement du contournement Nîmes-Montpellier pour 397 millions d'euros.



La mise sous administration judiciaire du concessionnaire de la ligne Perpignan - Figueras, en juillet 2015, engage à considérer les risques financiers associés à de tels projets. Confronté à des coûts de construction beaucoup plus importants que prévus et à des prévisions de trafic surévaluées, le concessionnaire n'a pas pu faire face à ses engagements et réclame l'aide financière des pouvoirs publics français et espagnols.

Le défi de l'eau

La région Languedoc-Roussillon a été pionnière en matière de gestion de la ressource en eau. Elle a créé un service public régional de l'eau et elle est propriétaire du réseau hydraulique régional depuis 2008. Ce réseau de canaux et de canalisations, développé depuis les années 1950 permet à la région de garantir la pérennité des activités agricoles ainsi que la couverture des besoins des résidents. Il est exploité par la société BRL dans le cadre d'une concession.

Afin de s'adapter aux enjeux de la poursuite du développement démographique et du réchauffement climatique, le Conseil régional s'est engagé en 2012 dans un projet visant à acheminer l'eau du Rhône vers le Biterrois et le Minervois. Il s'agit du projet Aqua Domitia dont le coût est évalué à 140 millions d'euros et qui pèsera sur le budget régional.

Les dépenses

Un niveau d'investissement parmi les plus élevés de France

La région se caractérise par un niveau de dépenses par habitant légèrement supérieur à la moyenne nationale. En 2013, ces dépenses s'élèvent à 1,175 milliard d'euros, soit 437€ par habitant contre 419€ pour l'ensemble des régions françaises. Cette différence s'explique essentiellement par le choix de la mandature actuelle d'un haut niveau d'investissement. La région Languedoc-Roussillon se place en tête du classement sur ce point. La région a privilégié l'action économique et l'enseignement, en cohérence avec le contexte socio-économique régional qui se caractérise par une faiblesse du secteur industriel et un fort dynamisme démographique.

La région a clairement fait le choix d'un haut niveau d'investissement sur la dernière mandature. Elle y a consacré 519 millions d'euros en 2013. Avec 193€ par habitant consacrés à l'investissement, la région arrive en tête du classement national (la Corse étant une collectivité à statut particulier, la comparaison avec elle ne s'avère pas pertinente).

Elle se distingue en particulier par le montant élevé des dépenses d'équipement, 77€ par habitant, alors que la moyenne nationale se situe à 38€. Cette différence est la conséquence des politiques volontaristes menées par la région, par exemple en matière de service public de l'eau, mais aussi par la croissance démographique qui justifie la



création de nouveaux lycées. Les dépenses d'investissement ont progressé de près de 30% depuis 2009.

Priorité à l'éducation et au développement économique

Les dépenses de fonctionnement par habitant sont moins élevées que la moyenne des régions françaises. Elles progressent toutefois plus rapidement : elles ont ainsi augmenté de 13% entre 2009 et 2013. La hausse des dépenses de fonctionnement ne s'explique pas par les charges de personnel, qui sont stabilisés depuis 2012.

Ce sont les autres dépenses de fonctionnement (subventions, prestations de service, charges courantes) qui progressent. Parmi ces dépenses, on peut citer celles liées à la convention annuelle d'exploitation qui lie les régions à la SNCF. Elle s'élève en Languedoc-Roussillon à 106 millions d'euros pour 2014 et permet par exemple de financer des trajets à 1€ sur cinq lignes régionales.

La région se distingue surtout par son niveau élevé d'intervention en matière de développement économique et d'enseignement.

Avec 53€ par habitant consacrés à l'action économique (aide à l'innovation ou à l'investissement, soutien aux parcs d'activité ou aux pôles de compétitivité), la région dépense, proportionnellement à sa taille, 66% de plus que la moyenne nationale.

En matière d'enseignement, la région dépense 20% de plus que la moyenne nationale. Les dépenses d'enseignement correspondent à l'équipement des lycéens (livres, moyens numériques) et à l'entretien des lycées.

L'intervention de la région est également soutenue en matière de culture, de sport et de loisirs (+50% par rapport à la moyenne nationale) ou d'environnement (+70%), bien que ces domaines représentent des sommes faibles en proportion du budget régional.

À l'inverse, la région Languedoc-Roussillon présente un niveau de dépenses plus faible que la moyenne nationale en ce qui concerne les charges de structure (services généraux, annuité de la dette) et l'aménagement du territoire (aide aux communes), qui ne font pas partie des compétences obligatoires des régions.



Les recettes

Comme l'ensemble des régions, le Languedoc-Roussillon doit faire face à des contraintes importantes et nouvelles sur ses recettes. La région bénéficie toutefois de recettes complémentaires dynamiques pour réaliser des investissements.

Des recettes fiscales atones

Depuis la modification du panier de recettes des régions en 2011, celles-ci ont très largement perdu leur autonomie fiscale, c'est-à-dire le pouvoir de fixer les taux et ainsi de maîtriser l'évolution de leurs ressources.

Les recettes fiscales de la région stagnent. Elles se composent de la fiscalité directe (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises - CVAE, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau - IFER), qui représente 249 millions d'euros en 2014, et de la fiscalité indirecte, c'est-à-dire principalement de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TIPCE).

Les autres produits fiscaux, et notamment la taxe sur les cartes grises, augmentent légèrement en 2014 (+1%). Le taux fixé pour les cartes grises (44€ / cv) se situe dans le tiers le plus élevé au niveau national.

Des dotations qui résistent malgré la baisse de la DGF

Les dotations et subventions perçues par la région connaissent, hors dotation globale de fonctionnement (DGF), une progression exceptionnelle en comparaison des autres régions. De 2009 à 2013, le produit de ses dotations a augmenté de 15%.

Cette tendance est la conséquence de plusieurs facteurs conjugués. Premièrement, la région bénéficie du mécanisme de récupération de la TVA sur ses investissements ; son niveau d'investissement élevé garantit le dynamisme de cette ressource. Deuxièmement, la région bénéficie fortement des fonds européens (FEDER), qui ont représenté 30 M€ de recettes en 2014 (programmation 2007-2013). Enfin, les politiques régionales dégagent des recettes complémentaires qui s'élèvent à 66 M€ en 2014 ; c'est le cas du remboursement des avances consenties aux entreprises ou de la commercialisation des surfaces des parcs régionaux d'activité.



L'endettement

Un endettement en forte augmentation

L'encours de dette se situait au 31 décembre 2014 à 1,06 milliard d'euros, soit une hausse de 115% depuis 2009. Le niveau de dette par habitant – 385€ – est supérieur à la moyenne nationale, qui se situait à 307 € en 2013. Ce niveau d'endettement fait du Languedoc-Roussillon la 5^{ème} région métropolitaine en termes de dette par habitant. Les dépenses consacrées au remboursement de la dette ont augmenté de près de 50% depuis 2009, conséquence directe de la politique mise en œuvre par la collectivité en matière d'investissement.

Une situation financière qui demeure saine

La situation financière de la région reste toutefois maîtrisée grâce au maintien d'un haut niveau d'épargne et à des frais financiers modérés. À moyen et long terme, il sera toutefois impossible de maintenir une telle dynamique d'investissement sans dégrader les indicateurs financiers de la collectivité.

Des frais financiers maîtrisés

Les frais financiers associés à la dette s'élèvent à 24 millions d'euros en 2014, soit 2% de l'ensemble des dépenses de la région. Ces frais financiers sont stables sur les dernières années, la charge d'intérêt qui pèse sur la région semble donc maîtrisée.

Cette situation s'explique principalement par le recours aux prêts bonifiés que la région peut mobiliser auprès d'institutions publiques pour réaliser de grands projets d'aménagement (banque européenne d'investissement et Caisse des dépôts et consignations) ; ils ont représenté 76% des nouveaux emprunts souscrits en 2014.

Le Languedoc-Roussillon est peu exposé à un risque de remontée des taux du fait de la structure de son endettement, principalement souscrit auprès d'institutions publiques dans le cadre de prêts bonifiés.

Une capacité de désendettement qui se dégrade mais un taux d'épargne toujours élevé

La capacité de désendettement, c'est-à-dire la durée nécessaire pour rembourser sa dette si la collectivité décidait d'y consacrer l'intégralité de son épargne, est un indicateur essentiel pour évaluer la santé financière d'une région. Pour le Languedoc-Roussillon cet indicateur s'élève à 4,6 années fin 2014, soit un niveau proche de la moyenne nationale et inférieur à la zone d'alerte.

La capacité de désendettement s'est toutefois dégradée ces dernières années. Elle était de 1,9 année fin 2009. Cette dégradation a essentiellement pour origine l'augmentation du stock de dette et non la dégradation du niveau d'épargne de la collectivité, ce qui est un élément positif.



Le taux d'épargne de la région Languedoc Roussillon, c'est à dire le rapport entre l'épargne et les recettes de fonctionnement, se situe à un niveau plus élevé que la moyenne nationale. Le maintien d'un tel taux d'épargne, dans un contexte de baisse des recettes de fonctionnement de la région, suppose un effort continu sur les dépenses de fonctionnement.